



## Edito

Voilà : le Maine et Loire est en « zone verte » et voici notre seconde lettre d'information dans cette période de transition qui nous interdit les réunions de plus de dix personnes au moins jusqu'à début juin et peut être plus si la pandémie redémarre hélas.

Pour revenir à Trélazé et à ADDULT voici quelques infos.

Pascal Reysset

## Aller à la chasse aux papillons

**Constance Couzon** de l'université catholique d'Angers va finalement effectuer son stage à ADDULT sur les papillons (lépidoptères) son maître de stage sera Robert Hersant et son coach à la LPO sera Edouard Beslot. Elle effectuera un travail de recherche sur les données existantes (plus de 500 sur **Faune Anjou**) et un travail de terrain sur Trélazé.

**Faune Anjou est un site collaboratif qui permet de rassembler les données ornithologiques, mammalogiques, herpétologiques, entomologiques du Département.**

Nous vous invitons donc à **photographier des papillons** pour l'aider dans sa recherche et enrichir notre inventaire de la biodiversité et celui du département.

En annexe à cette lettre vous trouverez la fiche d'observation réalisée par Robert Hersant.

## La fête de l'arbre du 8 juin est reportée

Nous avons prévu de faire notre fête de l'arbre le 8 juin avec un spectacle musical et la présentation du travail des stagiaires. Compte tenu du contexte cette fête est repoussée au mois de **septembre** si tout va bien.

Je repose la question restée sans réponse « Pourquoi pas un bal « **masqué** » ?!

## Observer les insectes et les fleurs

Le printemps se prête bien à cette observation tant les insectes en profitent pour se servir des fleurs pour butiner, chasser les butineuses, se balader...Voici un petit florilège :



## Faire de son jardin ou son balcon un refuge LPO

Nous vous avons proposé dans la précédente lettre la chartre proposée par l'association **les Jardins de Noé** qui milite pour la biodiversité de parcs et jardins. Voici maintenant à quoi il faut s'engager pour être reconnu comme refuge LPO (jardin public ou privé, grand ou petit et même balcon !) :

**« En créant un Refuge LPO, je m'engage moralement à préserver la nature et améliorer la biodiversité sur mon Refuge et à respecter les principes suivants :**

### **Principe 1 : Je crée les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages**

- En protégeant les oiseaux et la nature en veillant à la tranquillité des lieux, en particulier pendant les périodes sensibles comme lors de la nidification et des grands froids.
- En diversifiant et en aménageant, selon la surface de mon Refuge, des milieux favorables à la faune et à la flore sauvages, comme une haie champêtre, une mare ou un mur de pierres sèches.
- En privilégiant la plantation d'espèces qui poussent naturellement dans ma région, plus résistantes aux conditions climatiques et adaptées à la faune locale.

## Principe 2 : Je renonce aux produits chimiques

- En adoptant un mode de gestion écologique de mon Refuge et en préférant les techniques manuelles de désherbage ou les produits biologiques si une intervention est vraiment nécessaire.
- En préférant les engrais naturels (compost, purin d'ortie, etc.) pour les plantes exigeantes comme les arbres fruitiers ou les légumes, en favorisant les associations de plantes et les auxiliaires réduisant les maladies.

## Principe 3 : Je réduis mon impact sur l'environnement

- En adoptant des gestes éco citoyens, notamment en utilisant raisonnablement les ressources naturelles comme l'eau et en recyclant mes déchets ménagers.

A noter que le Musée de l'ardoise est déjà classé refuge LPO.

## Rester vigilants à Beaumanoir

Les bénévoles d'ADDULT restent vigilants dans les quartiers. C'est ainsi qu'alerté par **Sophie Debise** nous suivons l'évolution des démarches juridiques et techniques de la société **Cap West** qui veut démarrer son chantier à Beaumanoir.

Les riverains sont inquiets des fissures que pourraient provoquer le chantier sur ce terrain schisteux et veulent sauvegarder le **mausolée**, vestige d'un site autrefois magnifique avant la destruction d'un château, de la « tour » et d'une bonne dizaine de cèdres.



Un projet de résidence étudiante en deux petits immeubles de part et d'autres du mausolée